

JUIN 1951

N° 25

CLUB ALPIN FRANÇAIS



BULLETIN DE LA SECTION
DE
Paris-Chamonix

Agenda

TOUS LES JOURS :

Bureaux et Caisse ouverts sans interruption, de 9 h. 30 à 19 h., dimanches et fêtes exceptés. Le jeudi, locaux ouverts jusqu'à 19 h. 45. La Section de Paris-Chamonix est ouverte de 12 à 19 h. (jeudi 19 h. 30). Exceptionnellement, Bureaux Caisse et Section de Paris-Chamonix ouverts de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h. du 31 juillet au 30 septembre.

BIBLIOTHEQUE :

La bibliothèque sera ouverte : le mardi de 16 h. 30 à 18 h.; le jeudi de 16 h. 30 à 19 h.; le samedi de 16 h. à 18 h.

S. C. A. P. :

S'adresser à la Section de Paris.

CULTURE PHYSIQUE :

Mercur., jeudi., vendr. (20 à 21 h.), Académie de Culture Phys., 26, r. Buffault (mét. Cadet). Pendant les vacances, cours le jeudi seulement. (juillet et sept.). Août, fermet. totale.

PHOTOGRAPHIE :

Conseils sous la direction de M. Bernard, reprise des séances en octobre.

SPELEOLOGIE :

Réunion le mercredi 27 juin à 21 h. au C. A. F. Réunion de rentrée le mercredi 10 octobre à 21 h.

CONFERENCES :

Reprise des conférences en octobre.

24 JUIN :
FÊTE D'ÉTÉ
à la Dame-Jeanne

R.V

Nouvelle série

JUIN 1951

5^e année. - N° 25

BULLETIN

DE LA SECTION DE PARIS - CHAMONIX
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

DU SKI CLUB ALPIN PARISIEN
ET DU SPÉLÉO CLUB DE PARIS

7, rue La Boétie, PARIS-VIII^e

Téléph. : ANJOU 54-45

C. Chèques Post. 2358.04 Paris

Club Alpin Français : SECTION DE PARIS

Métro : Saint-Augustin

AUTOBUS — Lignes n° :
28, 32, 43, 49, 80, 84, 94

Bonnes Vacances !

Mes chers Collègues, voici venir la période tant attendue des vacances. Le repos consiste, pour la plupart d'entre nous, à se dépenser physiquement le plus possible, nos activités intellectuelles étant orientées vers d'autres horizons que ceux habituels.

Vous avez des projets de vacances et, pour les réaliser, vous aurez recours aux services du Club, qui sont prévus dans ce but. Notre nouveau Secrétariat administratif vous conseillera utilement et vous fournira la documentation désirée.

Selon vos goûts, vous choisirez les camps ou les collectives qui correspondent le mieux à vos désirs et à vos possibilités. Le programme complet est indiqué plus loin.

Si vous préférez aller à la montagne en petits groupes amicaux, vous serez aidé dans les Centres d'Alpinisme pour la formation de cordées et vous y trouverez un appui efficace.

Si les voyages en France ou à l'étranger vous tentent, venez consulter les programmes des voyages en groupes ou individuels.

Durant la saison à Chamonix vous trouverez le Secrétariat installé à notre chalet de la place de la Gare, qui vous fournira tous renseignements désirables.

Vous pourrez assister, à la fin juillet, à la présentation, par notre Collègue Gérard Géry-Bicquelle, de son film : Traversée des arêtes des Aiguilles de Chamonix jusqu'au Mont Blanc. Les 2 et 3 août, le film et les photos rapportés par l'Expédition Française à l'Himalaya 1950, vous seront présentés avec la participation de plusieurs membres de cette glorieuse expédition.

Dans vos courses en montagne, vous utiliserez nos refuges, où vous trouverez toujours un accueil empressé et une ambiance montagnarde.

Mais avant votre départ, venez tous le 24 juin à Larchant, aux rochers de la Dame Jeanne, où aura lieu la fête d'été de votre section. Un programme de choix a été élaboré.

Et maintenant, je vous souhaite un temps clément, bonnes courses et joyeuses vacances.

Robert HERZOG,
Président de la Section Paris-Chamonix.

Fête d'été

DE LA

SECTION DE PARIS-CHAMONIX

A LA

DAME-JEANNE, A LARCHANT

SAMEDI 23 JUIN

- ★ **RALLYE AUTOMOBILE** (Motos et cycles admis). — Départ du carrefour de l'Épine à 15 h. 30.
- ★ **RALLYE D'ORIENTATION DE NUIT.**
- ★ A 21 heures, **BAL CHAMPÊTRE** (Tenue de montagne demandée). — Au cours du bal, **Concours de Costumes** sur le thème : *l'Alpinisme à travers les âges*. Tous les membres sont invités à prendre part à ce Concours où les meilleurs costumes seront primés.

DIMANCHE 24 JUIN

- ★ Un car partira à 8 h. 15 de la place de la Concorde pour la Dame-Jeanne. Ce car fera ensuite la navette entre la gare de Nemours et la Dame-Jeanne, au train arrivant à 10 heures et aux trains de retour le soir. Excursion conduite par M. PETIT (voir page 19).
- ★ A 10 heures, **CONCOURS D'ESCALADES** pour tous.
- ★ A 13 heures, **REPAS AMICAL** au Restaurant Jobert, à la Dame-Jeanne. Prix : 500 frs (vin et service compris).
- ★ L'après-midi, **Démonstration de Matériel de Secours en Montagne.**
Trains pour le retour.

~~~~~  
Pour le Rallye Auto, le Rallye d'Orientation et le Concours d'Escalades, **inscrivez-vous à la SECTION DE PARIS**, où vous pourrez prendre connaissance du règlement des épreuves.

Pour toutes ces épreuves, nombreux prix.

**Inscrivez-vous également** pour le Car et pour le Repas **avant le JEUDI 21 JUIN.**

~~~~~  
VENEZ NOMBREUX - AMENEZ VOS AMIS



SAISON ALPINE 1951

Votre Section vous offre...

Pour vous accueillir, pour vous renseigner :

A CHAMONIX :

Chalet du C. A. F., place de la Gare.

Le chalet sera ouvert du 2 juillet au 15 septembre, de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 heures à 17 heures (le dimanche, le matin seulement).

Les secrétaires se tiendront à la disposition des membres pour tous renseignements et inscriptions.

Collectives. — Du 9 juillet au 25 août, des collectives seront organisées chaque jour, sous la direction de moniteurs. Ces collectives seront de difficultés diverses pour correspondre aux possibilités des membres.

Service médical. — Le contrôle médical, réservé aux membres du C. A. F. et F. F. M. sera assuré au chalet le matin, de 11 à 12 heures.

Chalet-abri du Biolay. — Le chalet-abri, réservé exclusivement aux membres du C. A. F., est ouvert dès maintenant. (Taxe de nuit, 70 fr. ; taxe de jour, 15 fr.)

Terrain de camping du Biolay. — Le terrain est à la disposition de tous les campeurs membres du C. A. F.

Refuges. — Tous les refuges seront ouverts et gardés du 25 juin au 10 septembre. (Taxe pour les membres du C. A. F. : nuit, 70 fr. ; jour, pas de taxe).

Pour vos départs d'ascensions :

... LES REFUGES.

Les refuges du C. A. F., rappelons-le, sont à la disposition de nos membres, qui doivent s'y comporter avec le souci de faire honneur à leur association.

Il est inadmissible, voire malhonnête, de se soustraire à l'obligation incombant à chaque sociétaire et notamment de tenter, comme cela se produit trop fréquemment, de faire bénéficier des compagnons de course, étrangers au C. A. F., de tarifs réservés *exclusivement* aux membres dont le carnet doit être revêtu :

1° des trois signatures prévues sur la carte ;

2° de la vignette de l'exercice en cours *fixée* sur la carte et du numéro d'inscription du sociétaire ;

3° de la photographie du titulaire avec *oblitération du timbre humide* de la section à laquelle il appartient.

VOICI LES REFUGES DU C. A. F
gérés par la Section de Paris-Chamonix...

Nom du refuge et altitude	Emplacement	Gardiennage	Distances
R. Albert-1 ^{er} (2.706 m.). Offert au C. A. F. par le Club Alpin Belge.	Rive droite du Glacier du Tour.	Gardé.	4 h. de Montroc, par Charamillon.
R. d'Argentière (2.771 m.). Fondation Huebert et Marthe Berthou.	Sur l'arête sud de l'Aiguille d'Argentière.	Gardé.	2 h. 30 de Lognan.
R. du Couvercle (2.687 m.). Fondation Lung.	Au pied de l'Aiguille du Moine.	Gardé.	4 h. du Montanvers.
R. du Requin (2.516 m.).	Au pied de la Dent du Requin.	Gardé.	3 h. 30 du Montanvers.
R. de Leschaux (2.431 m.).	Rive droite du Glacier de Leschaux.	Gardé.	3 h. du Montanvers.
Abri des Périades (3.439 m.).	Sur l'arête des Périades.	Non gardé.	5 h. du Montanvers.
Ch. Hôtel de Tête-Rousse (3.167 m.).	Au pied de l'Aiguille du Goûter.	Gardé.	2 h. 30 du terminus du chemin de fer du Mont Blanc.
R. de l'Aiguille du Goûter (3.817 m.).	Au sommet de l'Aiguille du Goûter.	Gardé.	2 h. 30 de Tête-Rousse.
R. Vallot. Mont-Blanc (4.362 m.).	Au pied de la Grande Bosse.	Non gardé.	2 h. 30 du refuge de l'Aiguille du Goûter. 5 h. des Grands Mulets.

**... IL EST DE VOTRE DEVOIR D'Y RESPECTER
ET FAIRE RESPECTER CES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES :**

DANS LES REFUGES NON GARDES :

1° Verser dans le tronc réservé à cet effet la taxe d'entretien et la redevance afférente à l'utilisation éventuelle de bois de chauffage.

Se soustraire à ces obligations, c'est se rendre coupable d'un vol envers la communauté.

2° Avant de quitter le refuge, procéder aux opérations de remise en état, c'est-à-dire : pliage des couvertures ; nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du refuge, en ayant soin de rassembler les immondices dans les boîtes à ordures et non de les disperser aux alentours du refuge ; fermeture et verrouillage des volets de protection des fenêtres et de la porte d'entrée (une porte d'entrée mal fermée peut, par mauvais temps, entraîner de graves déprédations).

DANS LES REFUGES GARDES :

Dès l'arrivée, s'annoncer au gardien qui doit indiquer la place à occuper en tenant compte, le cas échéant, des ordres de priorité : a) blessés ou malades ; b) membres du C. A. F. et des clubs accordant la réciprocité ; c) membres de la F. F. M. ; d) non membres.

Préparer les repas personnels en utilisant les tables réservées à cet effet. Dans certains refuges, les réchauds à essence peuvent être interdits en raison des risques d'explosion, comme peut être également interdit dans les refuges ne comportant pas de salle à manger le méta comme combustible.

S'inscrire obligatoirement sur le registre du refuge en acquittant scrupuleusement le montant des taxes afférentes à la durée du séjour, sur présentation de reçus extraits par le gardien d'un carnet à souches et comportant le montant de ces taxes.

Il n'est pas perçu de taxe supplémentaire l'été, pour l'éclairage et le chauffage.

Les denrées fournies par le gardien, à la demande, doivent être payées aux prix affichés, qui ont été fixés par le Comité de Direction, plus une taxe de 10 % pour le service.

Dans les refuges gardés, comme dans les refuges non gardés, la lumière doit être éteinte au plus tard à 21 heures et le silence observé.

Un départ matinal doit se faire avec le minimum de bruit afin de respecter le repos de ceux qui partent plus tard.

Se rappeler qu'il est interdit de s'étendre sur les matelas avec des chaussures cloutées et *a fortiori* munies de crampons.

Dans les refuges non gardés, l'autorité responsable revient de droit au plus ancien membre du C. A. F. pour le respect et l'application des mesures communes à ces refuges.

Dans les refuges gardés, l'autorité responsable relève, par délégation, du gardien de refuge. Ce représentant, dont est exigé une parfaite courtoisie, est chargé de faire respecter le règlement du refuge en aidant nos membres dans la mesure compatible avec ses obligations personnelles.

Quittez les refuges dans l'état où vous aimeriez les trouver en y entrant !

LES COLLECTIVES, LES CAMPS...

CENTRES D'ALPINISME

Ces centres sont ouverts aux membres de la section capables d'entreprendre des courses par eux-mêmes. Ils trouveront au Centre des camarades de courses, du matériel de montagne, un camp organisé et un chef de camp susceptible de les conseiller et de leur fournir des renseignements et documentation nécessaire.

L'été prochain, trois centres seront ouverts :

1° **Chamonix**, lac du Tacul, du 15 au 30 juillet, sous la direction de M. Magnone.

2° **Oisans**, au Pré de Madame Carle, du 6 au 26 août, sous la direction de M. Richard.

3° **Dolomites**, Massif de la Sella, du 29 juillet au 15 août, sous la direction de M. Marvaud.

COLLECTIVES D'ALPINISME

1° **Diablerets, Oberland, Valais** : du 13 au 28 juillet. Comm. M. le Dr Dupouy. Cette collective comportera deux groupes de forces différentes. Sommets prévus : Diablerets ou Quille du Diable, Finsteraarhorn, Cervin ou Mont Rose, Nadelhorn. Inscriptions le plus rapidement possible. Logement prévu en hôtels et refuges.

2° **Péclet-Polset, Vanoise et Bonneval** : du 4 au 19 août. Comm. M. de Gouvenain. S'entendre avec le Commissaire.

3° **Argentière** : du 13 au 20 août, organisé par notre Groupe de Bretagne. Logement sous tente. Ouvert à tous. Programme : Traversée du Chardonnet, Aiguille des Pèlerins, Aiguille de Blaitière, Mont Blanc.

COLLECTIVE - ÉCOLE DE GLACE

M. Lucien George organise une collective-école de glace, au Glacier des Bossons, sous la conduite d'un guide, les samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet.

CAMPS D'ALPINISME

Nous rappelons la liste des camps organisés pour la saison 1951 ; plusieurs de ces camps sont déjà complets.

Les imprimés nécessaires pour les demandes d'inscription sont à la disposition des membres à la section de Paris-Chamonix.

1° Chamonix, du 13 au 31 juillet. Chef de camp : M. Pharisien.

2° Zermatt et quelques sommets du Valais, du 20 juillet au 4 août. Chef de camp : M. Bouillon.

3° Oisans, du 21 juillet au 6 août. Chef de camp : M. Bessières (Ecrins, Meije, Dibona).

4° Alpes Valaisannes, du 29 juillet au 19 août. Chef de camp : M. Pierre Mercier (8 jours à Arolla, 8 jours à Zinal).

5° Oisans, du 1^{er} au 15 août. Chef de camp : M. Pharisien.

6° Dolomites, du 15 au 31 août. Chef de camp : Mlle Boisseau (Massif de la Sella, de la Marmolada et des Pala di San Martino).

CAMP D'INITIATION DES PÉLERINS

Organisé par la Section de Paris-Chamonix

Ce camp est réservé aux débutants et aux élèves fréquentant les écoles d'escalade de Fontainebleau.

Il est divisé en trois stages : du 9 au 22 juillet ; du 23 juillet au 5 août ; du 6 au 19 août. Un 4^e stage est prévu du 20 août au 2 septembre.

(Déposer les demandes le plus tôt possible au bureau de la section).

Logement en chambres à quatre. Conditions : 650 francs par jour. 18 à 25 ans.

Encadrement par guide et aspirants-guides.

Ecole d'escalade, école de glacier, courses en montagne.

Les demandes d'admission seront examinées par la Commission d'escalade.

STAGES DE L'U. N. C. M.

L'U. N. C. M. nous a réservé un certain nombre de places dans leurs centres :

- Initiation : Pralognan du 22 juillet au 4 août ;
Villeneuve-la-Salle du 28 juillet au 10 août ;
Le Monetier du 19 août au 1^{er} septembre.
- Perfectionnement : Le Tour du 15 au 27 juillet.

SÉJOURS POUR LES ENFANTS

Des séjours sont organisés pour les vacances scolaires à Peisey-Nancroix, au chalet de l'Alpette, dirigé par Mme Engelmann, pour les enfants de 4 à 13 ans. (Education physique, marche).

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Engelmann, sur rendez-vous par téléphone : Maillot 72-64, 18, rue Berteaux-Dumas, à Neuilly-sur-Seine.

QUI EST-IL ? OU COURT-IL ?
D'OU SORT-IL ?

MAIS

DU GUIDE DU
SAUSSOIS

EN VENTE A LA SECTION



... Pour votre tranquillité

UNE ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DE MONTAGNE

A la suite d'un accord intervenu entre la section de Paris-Chamonix et une Compagnie d'Assurances, nos membres peuvent contracter une assurance dans les conditions suivantes :

I. — RISQUES COUVERTS

a) Escalade et alpinisme :

- 1° Moniteurs d'escalade et d'alpinisme nommés par le C. A. F. :
 - dans la pratique d'exercices d'entraînement à l'escalade ;
 - dans la pratique de l'alpinisme dans les camps organisés par le C. A. F.
- 2° Membre du C.A.F. dans les manifestations organisées par celui-ci :
 - pratique de l'escalade dans sorties organisées par le C. A. F. ;
 - pratique de l'alpinisme dans les camps organisés par le C. A. F.
- 3° Membres du C. A. F. individuels :
 - pratique de l'escalade ;
 - pratique de l'alpinisme, quelles que soient les courses effectuées avec ou sans guide.

b) Autres sports :

Tous sports (consulter la liste à la section de Paris-Chamonix).

II. — PRESTATIONS

1° Remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (180 % du tarif Sécurité Sociale). Assurances Sociales 100 %.

2° Rente annuelle de 48.000 francs (3 % sur 1.600.000 francs) — maximum autorisé — suivant l'incapacité (sans aucune franchise).

3° Décès. Indemnité au conjoint ou, à défaut, aux enfants : 300.000 francs plus 50.000 francs par enfant de moins de 16 ans (maximum 4) ou, à défaut de conjoint et d'enfants, 200.000 francs aux ascendants.

4° Responsabilité civile assurée sans limite de sommes pour les dommages corporels et 5.000.000 de francs pour les dégâts matériels.

5° Risques de trajet comprenant les mêmes prestations que ci-dessus.

III. — COTISATIONS

- Assurés sociaux : 225 francs ;
- Non-assurés sociaux : 520 francs.

IV. — INDEMNITE JOURNALIERE

Les membres désireux de bénéficier en cas d'accident d'une indemnité journalière peuvent l'obtenir en versant une cotisation supplémentaire :

— L'indemnité est fixée à 300 francs à partir du 5^e jour, sans dépasser 200 jours.

— Le montant de la cotisation supplémentaire est de 450 francs.

V. — PERIODE DE GARANTIE

— Du 1^{er} janvier au 31 décembre pour les inscrits entre le 1^{er} janvier et le 30 juin ;

— Du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante pour les inscrits entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre.

Les cotisations sont reçues à la section de Paris-Chamonix.

UN PROBLÈME DÉLICAT

L'alimentation de l'Alpiniste

N. D. L. R. — Nous remercions vivement notre collègue, le docteur Leullier, qui a bien voulu, à la veille des départs en montagne, nous donner des indications précieuses sur ce problème si délicat : l'alimentation en montagne.

L'alimentation de l'alpiniste est une question qui est encore partiellement non résolue. Déjà l'équilibre alimentaire de l'athlète est pénible à établir et pourtant c'est un problème depuis longtemps à l'étude ; chez le sportif qui pratique d'une façon soutenue les sports de haute montagne, ce problème est compliqué non seulement par l'altitude et ses actions, mais aussi parce qu'il y a effort en altitude.

Les études faites dans les centres aéronautiques, en utilisant des caissons à dépression atmosphérique, ne donnent qu'une partie de la réalité. En effet, l'altitude provoque sur l'individu certains troubles de la digestion et de l'assimilation et l'effort en altitude augmente ces troubles, en ajoute d'autres et oblige à certaines nécessités alimentaires.

Je ne veux pas décrire les réactions de l'organisme au long d'une course en haute montagne, cependant je crois indispensable d'examiner rapidement quelques-uns de ces troubles qui obligent à poser ce problème de l'alimentation.

Les glucides représentent la base de la nutrition du muscle et tout effort pénible et prolongé entraîne une chute de la glycémie et si l'on réfléchit à la forte dépense d'énergie que demande une ascension, on constate que l'hypoglycémie peut se voir assez souvent.

Le docteur Roger Fabre, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Bordeaux, calcule que : « Un alpiniste de 70 kgs porte une charge de 10 kgs (ce qui est une charge banale), effectue un travail de 160.000 kgs-mètre pour une ascension de 2.000 mètres ». Il rappelle que « un gramme de glucose est capable de fournir 4 calories ou $4 \times 425 = 1.700$ kgs-mètre ». Donc, en considérant que le 1/4 seulement de l'énergie dépensée est transformé en travail utile, un gramme de glucose permettra d'effectuer un travail de 340 kgs-mètre. Pour réussir son ascension, dit-il, l'alpiniste devra dépenser 470 gr. de sucre, ce qui correspond à la presque totalité des réserves glucidiques de son organisme. C'est-à-dire qu'après une ascension, notre alpiniste est à la limite de l'hypoglycémie. La montée au refuge et l'ascension proprement dite sont les causes d'une forte transpiration. Tout effort en haute montagne d'ailleurs, provoque des sueurs abondantes.

On conçoit qu'une carence en eau puisse apparaître avec tous les troubles qui l'accompagnent. En outre, cette transpiration abondante et prolongée entraîne une perte de chlorure de sodium qui peut aller jusqu'à la chloropénie avec, conséquence logique, une augmentation de l'azotémie et une légère baisse de la réserve alcaline du sel.

L'effort en altitude oblige une ventilation supérieure à la normale. Cette hypothèse due à la diminution du pourcentage de l'oxygène dans l'air inspiré, cause une déperdition du gaz carbonique alvéolaire avec

baisse du taux du CO₂ du sang et des tissus, entraînant ainsi une hypocapnie plus ou moins prononcée, donc une alcalose gazeuse avec baisse de la réserve alcaline.

Enfin, le travail musculaire intense provoque l'élaboration de produits toxiques qui modifient l'organisme avec baisse, ici aussi, de la réserve alcaline (il serait intéressant, à ce sujet, d'étudier par l'analyse biologique, les variations de la réserve alcaline, du chlore sanguin et de la glycémie, ce qui n'a, je crois, jamais été fait en haute montagne.

À côté de ces gros bouleversements humoraux, il existe d'autres réactions de l'organisme vis-à-vis de l'effort en altitude ; surtout du point de vue digestif. Les cavités aériennes de notre organisme, qui ne sont pas en perpétuelle communication avec l'extérieur, augmentent de volume selon la loi de Mariotte (les volumes gazeux qu'elles renferment croient au fur et à mesure que la pression atmosphérique décroît). L'estomac et l'intestin se trouvent donc anormalement gonflés en altitude, compriment le diaphragme, entraînent du météorisme qui agit sur le péristaltisme de ces organes). Tel est l'avis du médecin-général Beyne.

D'autre part, la digestion nécessite un besoin accru d'oxygène ; l'effort intense en pleine digestion prive donc le tube digestif de l'oxygène nécessaire. Des digestions pénibles s'ensuivent. Le docteur Arlaud, au surplus, attribue à l'insuffisance hépatique un rôle de premier plan dans la genèse des troubles ressentis en haute montagne. Le foie consomme plus d'oxygène que n'importe quel organe. Il est donc très sensible aux troubles engendrés par l'anoxémie, et cette anoxémie (Dr Roger Fabre) détermine une insuffisance des processus oxydatifs avec formation d'alcaloïdes toxiques. Ces substances provoquent sur le rein, touché lui aussi par l'anoxémie, une diminution passagère de la diurèse avec rétention des matières azotées et salines, d'où auto-intoxication ; et le foie, anoxémié, diminué dans sa fonction anti-toxique par une baisse du taux du clysoène, lutte difficilement contre cette auto-intoxication. L'ensemble de ces désordres humoraux et autres aboutit à un faisceau de petits signes présentés par l'alpiniste à la fin de la saison. En premier lieu, l'amaigrissement est quasi constant et souvent très prononcé. Ensuite, les troubles digestifs sont fréquents : soit alternance de diarrhée et de constipation, soit brusque diarrhée profuse durant 24 heures. Toujours durant le séjour en haute montagne, on remarque du météorisme abdominal et l'évacuation de gaz fétides.

Souvent l'alpiniste présente une langue saburrale, quelques nausées ou même des vomissements, un foie un peu douloureux et volumineux, une fosse illiaque droite gargouillante, le tout faisant penser à une légère infection intestinale. Les poussées de furonculose sont fréquentes. Et il est presque de règle qu'un guide soit obligé de s'arrêter au cours de la saison, pendant une petite semaine, à la suite de troubles de ce genre.

Tout ce qui précède montre la complexité du problème de l'alimentation en pareil cas. Divisons le problème en deux parties et étudions séparément l'alimentation au cours de l'effort et l'alimentation après cet effort.

ALIMENTATION DITE « DE COURSE »

Un principe vient en tête, celui des petites prises fréquentes d'aliments simples et très digestes. Les aliments doivent être en grosse partie à base de glucides, facilement assimilables, mais ne donnant pas soif : tels que *dattes, pruneaux, figes, miel ou confiture. Il faut supprimer le chocolat.*

Quelques aliments salés, ou mieux des boissons légèrement salées, permettent de compenser la déperdition en chlorure de sodium.

Et, pour le chapitre des boissons, s'il faut récupérer l'eau disparue, cette récupération doit se faire surtout au retour de course en fin de journée. Au cours de l'effort, il faudra cependant boire à chaque prise d'aliments, mais peu à la fois.

Il faut éviter d'augmenter la tendance déjà grande à l'acidification de l'organisme et éliminer de l'alimentation les produits acidifiants tels que la viande, les œufs, le pain, les céréales et légumineuses. Il est remarquable que l'absorption d'œuf engendre régulièrement des putréfactions intestinales avec gros météorismes. Les *pâtés en conserve, les saucissons, les sardines à l'huile, provoquent des migraines et des digestions pénibles et sont à supprimer.*

Les fruits crus sont toujours les bienvenus.

Pour remplir l'estomac, les alpinistes apprécient les fromages non fermentés, tels que *roblochons, gruyère, tomme*. Des vitamines doivent être absorbées et sans entrer dans ce chapitre immense, je crois nécessaire d'emporter des comprimés de vitamines B, favorisant l'oxydation du glucose ; de vitamine PP, préventif des engelures et coups de soleil ; et de vitamine C.

Des recherches pourraient être faites pour savoir de quelle manière la réserve alcaline a besoin d'être remontée par des produits alcalins comme l'hyposulfite de soude par exemple. Donc, en bref, *du sucre, des fruits secs, des fruits crus, quelques gâteaux secs, du fromage cuit, un peu de pain sans mie et une gourde d'eau légèrement salée, des vitamines B1, PP et C*, tels sont les aliments que l'alpiniste peut absorber au cours de ses efforts.

RETOUR DE COURSE

Au retour de course, l'alimentation doit être beaucoup plus complète.

Il s'agit, en effet, de « réparer les fatigues de la journée », de reformer les réserves disparues et même, comme le dit le docteur Jean Duffour, Vice-Président de la section du SW du C. A. F., de refaire le tissu musculaire qui, lorsque l'effort a été très grand, peut avoir consommé sa propre substance, en particulier ses constituants protéiques.

Mais, dans cette alimentation de récupération, il ne faut jamais oublier que l'on a affaire à un organisme fatigué, intoxiqué, et dont la digestion est plus ou moins perturbée. L'alpiniste absorbera des glucides, de formule plus complexe que pendant la course (*pâtes, pommes de terre, etc.*) ; il prendra des lipides sous forme de *beurre, de graisse végétale* (en évitant les graisses cuites) et des protéides tels que *viande, lait, œufs frais*. Parmi les viandes, il faudra laisser les viandes grasses. Des *légumes verts, en particulier des légumes crus (salades, carottes, céleri, choux-rouge, tomates, etc...)* apportent des vitamines et augmentent le volume du bol fécal. Comme boisson, peu de vin, du thé léger. Ce repas devra être substantiel et copieux.

À ce propos, Maurice Herzog me décrivait la faim défaillante qu'il éprouva au cours de l'expédition 1950 à l'Himalaya, après une journée de marche forcée et une nuit de bivouac. Il n'avait pris que quelques aliments de course et c'est sur les genoux qu'il réussit à atteindre le camp. Là, il absorba une quantité incroyable d'aliments et, au fur et à mesure qu'il mangeait, il sentait ses forces revenir en lui d'une manière spectaculaire.

Ceci montre l'importance qu'il faut donner à ce « repas dit de récupération ». Même aventure arriva à Lionel Terray. Ils devaient être en cet état d'hypoglycémie qui s'extériorise par la « faim défaillante ».

Cet exposé n'a de valeur que théorique, car il existe de grandes variations individuelles et nous sommes loin de connaître à fond les troubles apportés par l'effort en altitude.

Il est possible qu'un jour l'alimentation de l'alpiniste soit différente de ce qu'elle est aujourd'hui et que nos déductions actuelles ne soient pas en rapport avec la réalité.

Pour apporter une solution plus catégorique à ce problème, il serait utile de pratiquer des dosages des constituants du sang et des épreuves de fonctionnement rénales et hépatiques au cours d'une course en haute montagne.

Dr LEULLIER.

EXPÉDITION FRANÇAISE AUX ANDES DE PATAGONIE

Le Comité de la Section Paris-Chamonix a donné son patronage à l'expédition aux Andes de Patagonie, expédition comportant un vaste programme de reconnaissance et ayant comme objectif principal l'ascension du Fiz Roy.

L'expédition, dont le départ est prévu pour décembre 1951, comprend les membres suivants :

René Ferlet, chef de l'expédition; Jacques Poincenot, Lionel Terray, D. M. A. Azéma et un participant désigné ultérieurement pour le cinéma.

Toute expédition demande un effort immense, en démarches nombreuses, organisations, autorisations, etc., que l'on arrive à solutionner. Mais le côté financier de l'opération est cependant le point le plus difficile à régler.

La Section de Paris-Chamonix a toujours encouragé ces expéditions à l'étranger, qui augmente le prestige du Club et d'ailleurs de la France. C'est pourquoi son Comité de direction a voté une subvention dès le moment où l'expédition a été envisagée.

Cependant, ne pouvant faire tout l'effort qu'elle désirait — nos activités sont nombreuses — elle a pensé trouver auprès de ses membres un appui supplémentaire et à cet effet ouvre une souscription.

On peut dès maintenant adresser sa participation à la Section de Paris-Chamonix, soit par mandat, soit par chèques postaux, soit directement au guichet de la Section, en précisant « Souscription à l'Expédition aux Andes de Patagonie ».

La Section de Paris-Chamonix espère que cet appel sera entendu par de nombreux collègues et les remercie à l'avance, en son nom et en celui de l'Expédition.



S. C. A. P.

XIV^e COUPE DES AMÉTHYSTES

LOGNAN, 6 MAI 1951

Fondée en 1934 par le S. C. A. P., la Coupe des Améthystes a toujours réuni une participation de qualité, mais, en 1951, elle a connu un succès exceptionnel.

Dix-sept clubs, de six nations, avaient envoyé leurs meilleurs coureurs à la traditionnelle épreuve de ski de glacier et les engagements comprenaient deux champions du monde, deux champions olympiques (Couttet, Oreiller, G. Schneider), des champions de France (Sanglard, Panisset, Thiollière, O. Chappaz), de Suisse (Grosjean, Mme Walpoth), de Hollande (Mme Prajoux), de Belgique (Féron) et de l'équipe nationale italienne (Marcellin, Schenone). Les Suisses étaient particulièrement nombreux et, la veille de la course, le sympathique chalet de Lognan était transformé en caravansérail... où les couvertures étaient disputées en toutes les langues.

Le parcours, tracé par le Dr Jean Carle, premier organisateur des Améthystes et Vice-Président de la F. I. S., comprenait vingt-six portes pour une dénivellation de 600 mètres, au tracé large et rapide que demandait une participation aussi brillante.

Le dimanche 6 mai, à l'aube, officiels et concurrents gagnèrent le départ, fixé à 2.700 mètres, sur le Glacier des Rognons, par un soleil de « grand beau » temps qui permit de donner, à 10 h. 31, le premier départ sur une magnifique neige de printemps extrêmement rapide. Les spectateurs, essaimés sur les contreforts et la moraine du glacier d'Argentière, pouvaient suivre, du départ à l'arrivée, les courbes vertigineuses des concurrents sur le velours de la neige dégelée en surface.

Avec les hommes, les différences des techniques de course, de prise des virages, de tenue dans les schuss, permirent d'apprécier la classe de James Couttet, plus sûr et précis que jamais, de l'acharné Georges Schneider, de l'élégant Grosjean, des audacieux italiens Schenone, Marcellin et Paltrinieri, gagnant de 1950, et du si sympathique Mégevan Freiherr, alors que les Norvégiens utilisaient brillamment la technique d'anguille de leur compatriote Eriksen, mais le classement a confirmé aussi la valeur des « espoirs » Ch. Bozon, de Chamonix, et Bonlieu, des Contamines, et de trop nombreux coureurs pour pouvoir tous les citer.

Aucun accident ne vint ternir l'atmosphère de cette amicale épreuve, qui s'acheva dans le champagne d'une distribution des prix à grand « Tonus » lors de laquelle le Président Klein félicita et remercia les concurrents et officiels, particulièrement les équipes de Chamonix, de Sestrières, des Contamines, de Zurich et Genève, de l'E. H. M. commandée par le capitaine de Marliave, le Président des Guides de Chamonix, Léon Couttet, l'arbitre Marcel Cachat, et tous ceux qui avaient aidé à l'exceptionnelle réussite de la XIV^e Coupe des Améthystes.

Résultats de la XIV^e Coupe des Améthystes-Argentières

6 MAI 1951

(Chronométrage LONGINES)

Dames :

1. Chappaz, C.S.C., 2 02 6. — 2. I. Walpoth, S.C. Davos, 2 06 8. — 3. S. Thiollière, C.S.C., 2 24 2. — 4. A. Mérat, S.C.A.P., 2 35. — 5. S. Prajoux, Holl., 2 45. — 6. Montagnoux, St. Fr., 2 48 4.

+ 3 abandons ou disqualifications (Colliard, Kvalsik, Sostamagne).

Hommés :

1. J. Couttet, C.S.C., S 1 39 6. — 2. G. Schneider, Chx d. Fd, S 1 41 6. — 3. Marcellin, S.C. Sestrières, S 1 43 5. — 4. Schenone, S.C. Sestrières, J 1 43 8. — 5. Freiherr, G.S. Megève, S 1 44 2. — 6. Panisset, G.S. Megève, S 1 44 7. — 7. Sanglard, C.S.C., S 1 45 4. — 8. Paltrinieri, S.C. Sestrières, S 1 46. — 9. a) Grosjean, S.C. Genève, S 1 46 2 ; b) Oreiller, C.S. Val d'Isère, S 1 46 2. — 11. Huertas, Stade Fr., S 1 46 3. — 12. Chalon, S.C. Grenoble, S 1 46 5. — 13. J. Blanc, C.S. St-Bon, S 1 47 2. — 14. Ch. Bozon, C.S.C., J 1 47 3. — 15. Nielsen, Nord Zurich, S 1 47 8. — 16. Galtier, E.H.M., S 1 48 2. — 17. Aersten, Nord Zurich S 1 48 4. — 18. Simond R., U.S. Montjoie, S 1 48 7. — 19. Simond G., U.S. Montjoie, S 1 48 8. — 20. Simond A., U.S. Montjoie, S 1 49. — 21. Anderson, Nord Zurich, S 1 50 3. — 22. Stauffer, S.C. Genève, S 1 51 5. — 23. Furker, S.C. Genève, S 1 52. — 24. Bonlieu, U. S. Montjoie, C 1 52 2. — 25. Zavanevski, C. S. St-Bon, S 1 52 3. — 26. Borgeat, E.H.M., S 1 55 4. — 27. Shimeck, Chedde, S 1 55 5. — 28. Broisat, E.H.M., S 1 57 2. — 29. Féron, S.C. Bruxelles, S 1 59 7. — 30. Didisheim, S.G.A.S., S 2 02 2. — 31. Gottier, A.M., S 2 02 5. — 32. Perret, C.S.C., J 2 03 2. — 33. Beucler, S.C.A.P., J 2 04 8. — 34. Poncet, S.A.S., J 2 06. — 35. Ferrand, U.S. Montjoie, S 2 07 2. — 36. Lacour, S.A.S., J 2 06. — 37. Felisaz, E.H.M., S 2 10 1. — 38. Deville, A.M., S 2 11 1. — 39. Curtet, C.S. St-Bon, S 2 15 2. — 40. Fernet, S.A.S., J 2 20 2. — 41. Grichting, S.C. Genève, S 2 22 1. — 42. Dupont, A.M., V 2 23. — 43. Jacquet, S.C. Genève, J 2 23 5. — 44. Poulet, S.C. A.P., S 2 24. — 45. Desplas, S.C.A.P., V 2 27 8. — 46. Vauthier, S.A.S., S 2 29 5. — 47. Tourgeman, S.C.A.P., S 2 38. — 48. Rossinger, A.M., S 2 40 8. — 49. Poincenot, S.C.A.P., S 2 49. — 50. Chamillot, S.C. Genève, S 2 52 5. — 51. de la Chaussée, C.S.C., V 3 15 2. — 52. Girod, A.M., S 3 25 8. — 53. Sanvito, S.C. Sestrières, J 3 47 6.

+ 7 abandons et disqualifications.

Classement par clubs (3 premiers) :

1. C. S. Chamonix, 5 12 3. — 2. Ski Club Sestrières, 5 13 3. — 3. U. S. Montjoie (Contamines), 5 26 5 ; Nordiska Zurich, 5 26 5. — 5. Ski Club de Genève, 5 29 7. — 6. E. H. M. (Armée Française), 5 40 8. — 7. C. S. Saint-Bon, 5 54 7. — 8. S. A. S. (Ski Club Académique Suisse), 6 17. — 9. A. M. (Amis Montagnards), 6 36 6. — 10. S. C. A. P. Paris, 6 56 6.

Non classés : G. S. Megève, Stade Français, S. C. Chedde, C. S. Val d'Isère.

Abréviations : C.S.C. : Club des Sports de Chamonix. — S.A.S. : Ski Club Académique Suisse. — S.C.G. : Ski Club de Genève. — G.S.M. : Guides Skieurs Megévans. — A.M. : Amis Montagnards (Genève).



INFORMATIONS

LE CLUB ALPIN A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Le Président Lucien Devies, dont on connaît le travail immense accompli au sein du Club Alpin depuis son élection, a voulu respecter les traditions, et a refusé de poser sa candidature au bout de ses trois ans de présidence.

Aussi, à la dernière assemblée générale, les délégués avaient à élire un nouveau président.

A l'unanimité de l'assemblée, moins quelques voix, M. Georges Descours, déjà vice-président du C. A. F., a été nommé à la présidence.

La Section de Paris-Chamonix adresse ses plus vives félicitations au Président Descours pour sa nomination.

EFFECTIF DE LA SECTION

L'effectif de la Section présente par rapport à celui de l'année dernière une progression réjouissante.

C'est une occasion de rappeler à nos membres de persévérer en amenant au Club le plus grand nombre possible de leurs amis et connaissances pour les faire bénéficier des avantages de notre Association et donner à celle-ci des possibilités nouvelles d'extension de ses installations au bénéfice de la communauté.

DINER AMICAL

Tous les « anciens » se souviennent du succès que remportait, avant la guerre, le dîner organisé annuellement et qui réunissait nos dévoués commissaires de courses et leurs sympathisants habituels. La Commission des courses a décidé de reprendre cette tradition.

C'est pourquoi tous les camarades habitués des sorties collectives se retrouveront le 25 octobre prochain, vers 20 h. 15, après l'hebdomadaire réunion du jeudi au Club, dans un restaurant à proximité de celui-ci.

Se renseigner et s'inscrire, au siège de la Section avant le 12 octobre.

VOYAGE EN LYCIE - TURQUIE (Septembre 1951)

Sous le patronage du Club Alpin, une mission d'études scientifiques, dirigée par notre collègue Jacques Neukirch, se rendra en Lycie (Turquie), en septembre prochain.

M. Neukirch serait heureux que des collègues du C. A. F. se joignent à cette mission.

Les membres que ce voyage est susceptible d'intéresser pourront s'adresser jusqu'au 13 juillet au Secrétariat de la Section, pour prendre connaissance des conditions dans lesquelles ce déplacement est prévu.

DOLOMITES

Escalades choisies

Sous ce titre, la Commission d'Escalade (Section documentation) met au point une première série de traductions et notes techniques sur les escalades dolomitiques, complétées par des renseignements sur les refuges, le camping, le matériel, etc...

Se renseigner à la Section de Paris-Chamonix.

CAMPEURS

nous vous rappelons que :

Les membres d'une Association agréée *partant isolément* ou en groupe ne peuvent établir aucun camp, si court soit-il, dans une forêt, sans que la demande en ait été faite aux brigadiers ou gardes forestiers locaux.

OBSERVATION IMPORTANTE. — Il est formellement interdit de camper en dehors des emplacements autorisés.

USAGE DU FEU

En principe, il est formellement interdit d'allumer aucun feu dans les bois ou à proximité, sans une autorisation exceptionnelle, chaque fois renouvelable et constamment révocable de l'autorité forestière.

Tout manquement à cette prescription expose l'isolé ou le responsable du groupe :

a) de la part des autorités forestières, à un procès-verbal comportant amende et paiement de dommages-intérêts;

b) de la part de l'association, pour lui ou son groupe, à une sanction, telle que le retrait temporaire ou définitif de sa carte de membre.

Au cas où, par dérogation spéciale, l'autorisation de faire du feu serait accordée, le responsable ou l'isolé doit observer soigneusement les règles suivantes :

a) n'allumer du feu qu'à l'endroit indiqué par le garde forestier;

b) débarrasser au préalable le sol, sur une large étendue, de toutes les herbes ou feuilles sèches qui pourraient communiquer le feu aux alentours;

c) ne laisser jamais le feu sans surveillance.

CONDUITE AU CAMP

Respect des arbres. — Il est interdit :

De couper des branches, d'enfoncer des clous, de rien graver sur l'écorce ou d'en découper des morceaux, d'abattre aucun arbre, grand ou petit, sans autorisation.

N'employer pour le feu que du bois mort ou tombé à terre, ce bois ne pouvant être pris que dans les parties de la forêt désignées par le garde forestier.

Respect des sources et des puits.

Ne pas salir les sources et les puits d'eau potable, ni les infecter en jetant des détrit.

Propreté du camp.

Au départ, le camp doit être nettoyé à fond, en effaçant, autant que possible, toute trace de son passage.

Si une erreur ou une faute est commise.

Réparer scrupuleusement tout dégât commis.

VIGNETTES DE L'U. F. A. C.

La vignette 1951 de l'Union Française des Associations de Camping est délivrée aux membres du C. A. F. par le Siège Central, 7, rue La Boétie, Paris (8^e), contre versement de la somme de 40 francs (par correspondance prévoir 15 francs en plus).

Indications à fournir obligatoirement : Nom et prénoms, section et numéro de membre, date de naissance et adresse.

VIGNETTES DE CAMPING INTERNATIONAL

Cette vignette est nécessaire pour camper à l'étranger. Elle est délivrée aux membres du C. A. F. par la section de Paris-Chamonix. Photo nécessaire. Prix : 25 francs, plus port : 15 francs.

A L'ASSAUT DE L'HIMALAYA

Nos amis Lyonnais sont en route pour les sommets himalayens du Garwhal. Le journal « Le Figaro » a déjà donné d'intéressants communiqués signés de notre camarade J.-J. Languepin.

Nous souhaitons bonne chance à cette troisième expédition française.

... EN QUELQUES LIGNES

— Notre ami Maurice Herzog a de nouveau subi une opération. Toute notre pensée va vers lui et nous lui souhaitons prompt rétablissement.

— Une expédition franco-belge est partie jeudi 14 juin de Nice pour la Cordillera Bianca. Parmi eux se trouvent nos amis parisiens, Nicole et R. Leininger.

— Le chemin de fer du Monteverve sera en service du 2 juin au 25 septembre.

— La remise accordée aux membres du C. A. F. sur les téléphériques, variable suivant les lignes, est obtenue sur présentation de la carte du C. A. F. avec photographie et validée pour 1951.

Les récits de vos sorties à Bleau,
Les récits de vos courses en montagne
intéressent vos camarades !

Amenez-les à votre Club,
Faites un adhérent à votre Section.

C'est la meilleure façon et
la plus simple de servir le
CLUB ALPIN FRANÇAIS



ESCALADES

Des cars seront organisés pour un certain nombre de sorties. S'informer le jeudi précédent et consulter le tableau au Club.

COLLECTIVES D'ESCALADE

(ouvertes à tous)

Samedi 14 et dimanche 15 juillet. — MALESHERBES. Comm. M. RICHARD.

Dimanche 30 septembre. — LA PADOLE ET MONDEVILLE. Comm. M. ROUILLARD.

Dimanche 7 octobre. — LE CUVIER. Comm. M. MAURICE.

Dimanche 14 octobre. — ROCHERS J.-A.-MARTIN. Comm. M. Tony VINCENT.

ECOLES D'ESCALADE

Dimanche 1^{er} juillet. — FRANCHARD. Comm. M. ROTHE.

Samedi 7 juillet. — Sortie exclusivement réservée aux moniteurs. R. V. Place du Cuvier.

Dimanche 8 juillet. — CUVIER (Rempart). Comm. M. MAURICE.

14, 15 et 16 juillet. — LE SAUSSOIS. Comm. M. MERCIER. Réunion préparatoire du camp de Zinal.

Dimanche 16 septembre. — MALESHERBES. Comm. M. MERCIER.

Dimanche 30 septembre. — CHAMARANDE. Comm. M. AUCHÈRE.

Dimanche 7 octobre. — APREMONT. Comm. M. MERCIER.

Dimanche 14 octobre. — ROCHERS J.-A.-MARTIN. Comm. M. CAMBIER.

GROUPE D'ENTRAÎNEMENT

Ce groupe est strictement réservé aux jeunes qui désirent participer aux stages d'alpinisme organisés l'été prochain par la Section. Pour en faire partie, prendre contact avec M. Pharisien.

Les sorties auront lieu les dimanches 1^{er} juillet, 16 septembre et 30 septembre.

PERFECTIONNEMENT

(réservé aux grimpeurs passant les voies du 4^e degré)

Dimanche 7 octobre. — CUVIER. Comm. M. CANONNE.

Rendez-vous Place du Cuvier à 10 h. 30.



EXCURSIONS

Programme du 24 Juin au 14 Octobre 1951

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Pour toutes les excursions annoncées dans ce programme, **il est absolument nécessaire** de s'informer au Club des horaires et des modifications éventuelles, au plus tard le jeudi soir précédant l'excursion avant 19 heures, ou l'avant-veille si l'excursion n'a pas lieu un dimanche.

Gare de l'Est. — Pour les trains de banlieue, dans le hall des guichets, face au kiosque à journaux. Pour les trains de grandes lignes, devant le guichet international.

Gare du Nord et Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — Au premier étage, sous l'horloge, côté Bureau de location et renseignements.

Gare d'Austerlitz. — Devant l'horloge intérieure.

Gare d'Orsay. — Devant le buffet.

Gare des Invalides. — Devant le guichet des billets.

Gare Denfert-Rochereau. — Devant le guichet des billets.

Gare Saint-Lazare. — Sous l'horloge centrale de la salle des Pas Perdus.

BILLETS COLLECTIFS

Pour toutes les excursions comportant un billet collectif, les adhérents devront s'inscrire et verser le montant du trajet en chemin de fer dans le même délai. Pour les voyages nécessitant la location des places, le délai d'inscription et de versement sera de 10 jours.

NOTA. — Les rendez-vous dans les gares ont lieu aux points indiqués ci-dessus vingt minutes avant le départ du train.

Nous spécifions que les adhérents qui ne se seront pas présentés au rendez-vous dans le délai ci-dessus ne seront pas attendus par le Commissaire.

Les sorties précédées d'un ■ comportent le camping.

Dimanche 24 juin. — FETE D'ETE DE LA SECTION DE PARIS-CHAMONIX. (Voir programme page 2).

EXCURSION. Comm. M. Petit. Dép. P.-L.M. 7 h. 54 pour Fontainebleau 8 h. 46. Mont-Morillon, Vallée Jauberton, rocher de Bourron, Bois de Villiers, Bois de la Commanderie, La Dame-Jeanne. Retour : La Commanderie, Grez-sur-Loing, Bourron ou Nemours par Le Puiset, Nemours 20 h. 11, Bourron 20 h. 19. Paris 21 h. 44. Billet zone IV : 400 frs.

Samedi 30 juin, dimanche 1^{er} juillet. — LA BEAUCE CHARTRAINE. Comm. M. PETIT. Dép. Montparnasse samedi 30 juin à 22 h. 50. Rambouillet 23 h. 35. Bois de Batonceau, Ecrosnes, Gallardon, Coltainville, Chartres (arr. dans la matinée). Déj. à volonté, visite de Chartres. Retour Chartres 19 h. 23. Paris 20 h. 26. Billet zone IV : 460 frs.

Dimanche 1^{er} juillet. — I. — FORETS (5^e) COMPIEGNE, Partie Nord et LAIGUE. Comm. M. BARBIER. Dép. Nord 7 h. 10 pour Compiègne 8 h. 21. Monts du Tremble, Les Beaux Monts, Rethondes, Mont Renard, Butte du Châtelet, Choisy-au-Bac, Compiègne 18 h. 34. Paris 19 h. 45. Carte E.-M. Soissons, feuille 33. 28 kms. Billet zone IV : 400 frs.

II. — FORET DE FONTAINEBLEAU, REGION SUD. Comm. M. SUTRA. Dép. P.-L.-M. 7 h. 54, Moret-les-Sablons 9 h. 04, visite, rocher des Princes, Mont-Aiveu, le Long Rocher, Rocher des Etoitures, Vallée Jauberton, Bourron 20 h. 19. Paris 21 h. 44. Carte 1/50.000^e couleurs Fontainebleau. 26 kms. Billet zone 3 : 320 frs (plus supplément Bourron-Moret 50 frs). Nota : Le Commissaire attendra à la gare de Moret.

Dimanche 8 juillet. — I. — LES BORDS DE L'EURE. Comm. M. STIERS. Dép. Saint-Lazare 7 h. 16, Bueil 9 h. 26, Neuilly, La Couture, Boussey, Ezy, Anet, Gilles-Guainville 18 h. 35, Paris 19 h. 44. 30 kms. Carte E.-M. Evreux S.-O. Billet zone III : 320 frs.

II. — VALLEE DE LA MARNE. Comm. M. DEGOUEY. Dép. Est 7 h. 10, La Ferté-sous-Jouarre 8 h. 24, Bords de Marne, Nogent-l'Artaud (baignade possible), 18 h. 54, Paris 20 h. 20. 25 kms. Billet zone IV : 400 frs.

■ **Fêtes du 14 juillet : 13, 14 et 15 juillet. — TOMBELAINE ET LE MONT SAINT-MICHEL.** Comm. M. DE GOUVERNAIN. R. V. vendredi 13 juillet Saint-Lazare 22 h. 20, départ 22 h. 55. Granville, La Cote, Genêts, Par les sables à Tombelaine. Camping à Tombelaine, ou hôtel (s'inscrire à l'avance) à Genêts. Le Mont Saint-Michel par les sables. Dol 19 h. 10. Paris dimanche 15 juillet à 23 h. 07. S'inscrire au collectif et pour les places en versant 3.000 frs.

Les 14, 15 et 16 juillet. — Comm. M. HOUSSIN. **LES ALPES DU CHA-BLAIS.** Dent d'Oche (2.225 m.), Les Cornettes de Bise (2.436 m.), Le Grammont (2.176 m.), Tour du Haut-Lac Léman. Départ P.-L.-M. vendredi 13 juillet à 21 h. 05 pour Thonon. Retour à Paris P.-L.-M. mardi 17 juillet à 7 h. 30. Nombre de participants limité. Délai d'inscription 29 juin. Réunion préparatoire, 6 juillet à 18 h. 30. Programme détaillé à la Section de Paris. Accessible à des marcheurs moyens.

■ **Du 28 juillet au 12 août. — VACANCES CYCLO-TOURISTES DE L'Auvergne au Jura.** Comm. M. Jacques LEMOINE. Principaux points visités : Vézelay, Les Settons, Le Mont-Dore, Puy-de-Sancy, Besse-en-Chandesse, Lac Pavin, Col du Pertuis, Col du Grand-Bois, Saint-Chamond, Pont-d'Ain, Bourg, Poligny, Arbois, Salins, Mouchard, Langres, Provins. 1.600 kms en 16 jours. Programme détaillé à la Section de Paris. Inscriptions et renseignements complémentaires à la réunion du 14 juin, à 19 h., au C. A. F.

■ **4 au 19 août. — A TRAVERS LES MASSIFS DE PECKET-POLSET, DE LA VANOISE ET DE BONNEVAL.** Comm. M. DE GOUVERNAIN. Un camp itinérant sera organisé du 4 au 19 août à travers les massifs de Pécket-Polset (aiguille et dôme, la Doran), de la Vanoise (Dent Parrachée, Dôme de Chasseforêt, Félix-Faure, la Grande-Casse) et le Massif de Bonneval (Albaron, Ciarella, Levanna...). Couchers en refuge, en alpages. Avant toute inscription s'entendre avec le Commissaire et avant la réunion préparatoire le 19 juillet à 19 heures au Club.

Dimanche 5 août. — DE LA MARNE A L'OURCQ. Comm. M. STIERS. Dép. Est 7 h. 10. Nanteuil-sur-Marne 8 h. 34, Bézu, Marigny, Gandelu, Vaux, Crouy-sur-Ourcq 18 h. 43. Paris 20 h. 27. Carte E.-M. Meaux N.-O. et N.-E. 30 kms. Billet zone IV : 400 frs.

■ **Samedi 25 et dimanche 26 août. — CYCLO-CAMPING A LA VALLEE DE LA SOLLE.** Comm. M. Jacques LEMOINE. Le dimanche : Critérium Randonneur de Fontainebleau. Parcours d'environ 80 à 100 kms en forêt passant par cinq contrôles situés dans des sites remarquables. Délai accordé 8 heures. Départ de Chailly-en-Bière à 9 heures. Arrivée jusqu'à 17 heures. Chaque concurrent doit se rendre aux lieux des contrôles dans un ordre donné et différent pour chacun.

Dimanche 26 août. — AU PAYS DE BIÈRE. Comm. M. PETIT. Dép. P.-L.-M. 7 h. 54 pour Bois-le-Roi 8 h. 46, Brolles, route du Lance, Chailly-en-Bière, Vallée de l'Ecole, Rochers de Videlles, l'Aqueduc, Ballancourt 19 h. 39. Paris 20 h. 35. 28 kms. Billet zone II : 270 frs.

Dimanche 9 septembre. — LES ABORDS DE L'ORGE. Comm. M. FRAGNY. Dép. Austerlitz 8 h. 08, Brétigny 8 h. 38, Leuville, Baillet, Bois de Biscorne, Bruyères, Breuille 19 h. 10. Paris-Austerlitz 22 h. 22. Carte E.-M. 65 N.-O. et S.-O. 22 kms. Billet zone I : 180 frs.

Dimanche 16 septembre. — VALLE DU THERAIN. Comm. M. PETIT. Dép. Nord 7 h. 10, Heilles-Mouchy 8 h. 26, Saint-Félix, Le Mont-de-César, Forêt de Hez, Ansac, Ménard, Mouy-Bury 18 h. 53. Paris 20 h. 28. Carte E.-M. Beauvais N.-E. 28 kms, Billet zone III : 320 frs.

■ **Samedi 22 et dimanche 23 septembre. — LE MASCARET D'EQUINOXE.** Comm. M. DE GOUVERNAIN. R. V. Samedi Saint-Lazare 13 h. 30. Dép. 14 h. Camping ou hôtel (s'inscrire à l'avance) à Caudebec. De Caudebec à Quillebeuf le long de la Seine. Retour à Saint-Lazare 21 h. 27. S'inscrire pour le collectif en versant 1.000 frs.

Dimanche 30 septembre. — I. — FORETS D'HALATTE ET DE COMPIEGNE. (Transport par car commun avec M. Barbier). Comm. M. CLÉMENCET. Pont-Sainte-Maxence, Mont-Pagnotte, Roberval, Béthisy-Saint-Pierre, Ruines de Champlieu, La Place-aux-Veaux, Faisanderie, Compiègne (35 kms). Carte E.-M. Soissons N.-O. et S.-O. et Beauvais S.-E. S'inscrire pour le car le jeudi précédant la course.

II. — FORETS (6^e) COMPIEGNE, PARTIE SUD. Comm. M. BARBIER. (Transport par car commun avec M. Clémencet). Dép. 8 h. 15 place de la Concorde, De Pierrefonds (visite du château) à Champlieu par Saint-Jean-aux-Bois, la Vrévière, Sainte-Périne, Les Grands Monts. Retour à Paris vers 19 h. 30. Carte E.-M. Soissons, feuille 33 au 1/50.000^e, 22 kms. S'inscrire obligatoirement le jeudi précédant la course. La sortie n'aura lieu que s'il y a au total 32 participants.

III. — LES TROIS PIGNONS. Comm. M. GODDE. Départ par car 8 h. 15 Concorde, Arbonne, les Cent Marches, Les Trois Pignons, le Rocher Fin, Arbonne. Retour à Paris vers 19 h. 30. S'inscrire au car le jeudi précédant la course.

Dimanche 7 octobre. — I. — FORET DE VILLERS-COTTERETS. Comm. M. SUTRA. Dép. Nord 7 h. 25. Villers-Cotterets 9 h. 14, Oigny-en-Valois, Carrefour des Cornillards, Fleury, Carrefour des Cordeliers, Longpont 18 h. 20, Villers-Cotterets 18 h. 37/18 h. 56. Paris 20 h. 01. Carte E.-M. 1/50.000^e couleurs Villers-Cotterets, 25 kms. Billet zone IV : 400 frs (plus suppl. Longpont-Villers 50 frs). Nota : le Commissaire attendra à la gare de Villers-Cotterets.

II. — FORET DE COMPIEGNE. Comm. M. DEGOUEY. Dép. Nord 7 h. 10. Compiègne 8 h. 21. Mont du Tremble, Carrefour de l'Armistice, Rethondes,

Mont-Saint-Marc, Vieux-Moulin, Les Beaux-Monts, Compiègne 18 h. 34. Paris 19 h. 45. Billet zone IV : 400 frs.

III. — *EN VEXIN*. Comm. M. BOUILLON. Programme et horaire au Club.

IV. — *LES CHATAIGNIERS DE LA FORET DE CARNELLE*. Comm. M. FRAGNY. Dép. Nord 8 h. 19. Persan-Beaumont 9 h. 23. Retour Viarmes 18 h. 30. Paris 19 h. 28. Carte 1/50.000^e couleurs l'Isle-Adam. 15 kms. Billet zone I : 180 frs.

Dimanche 14 octobre. — I. — *ENTRE OISE ET AISNE*. Comm. M. PETIT. Dép. Nord 7 h. 10 pour Compiègne 8 h. 21, Les Beaux Monts, Tracy-le-Mont, traversée de la forêt de Laigne, Thourotte 19 h. 52. Changement à Compiègne, Paris 22 h. 25. Carte E.-M. Soissons N.-O. 28 kms. Billet zone IV : 400 frs (plus supplément de Thourotte à Compiègne).

II. — *ARBONNE, ACHERES, LE VAUDOUE*. Comm. M. DE GOUVENAIN. Départ par car 8 h. 15 Concorde. Circuit à travers les rochers à signes rupestres. Retour à Paris vers 20 h. Inscription au car le jeudi 11 octobre.

Lundi 25 octobre. — *DINER AMICAL* (voir notice dans ce Bulletin).

GROUPE DE BRÉTAGNE

Siège : 6, rue Edith-Cavell, Rennes

Informations. — La réunion du Comité, indiquée au précédent Bulletin, a eu lieu le 23 juin au siège. Il a été heureux de constater que de nouvelles adhésions ont augmenté l'effectif de notre groupe depuis le début de l'année. Il souhaite la bienvenue à nos nouveaux collègues.

Le Comité a décidé d'améliorer le matériel d'escalade et souhaite que l'appui qu'il a demandé à la F. F. M. lui soit accordé.

Le siège sera fermé pendant le mois d'août.

Le Président et le Secrétaire seront à Argentièrre pendant cette période. On pourra toutefois envoyer la correspondance au siège.

Collective d'été. — Du 13 au 20 août, au départ d'Argentfère (logement sous tente, ouvert à tous).

Courses envisagées : Traversée du Chardonnet, Aiguille des Pèlerins, Aiguille de Blaitière, Mont Blanc. Ascensions plus difficiles la semaine suivante.

Ecole d'escalade. — 1^{er} juillet : Mortain (départ le samedi à bicyclette) ;

14-15 juillet : Camping et escalade dans l'île de Bréhat ;

30 septembre : Mézière.

Excursions. — 24 juin : Mi-Forêt, Chèvre ;

8 juillet : Les Monts d'Arrée (au départ de Quimper) ;

22 juillet : La côte vers Saint-Cast ;

23 septembre : Forêt de Servailles, Lande d'Oué.

BUREAU DE TOURISME

Le Bureau de Tourisme de Mlle Taub assure la permanence pour la saison d'été les mardis, jeudis et samedis, de 15 h. 30 à 18 h. 30.

Pour la France : Une documentation mise à jour sera à la disposition des membres pour les principales stations : Argentièrre, Chamonix, Peisey-Nancroix, Morzine, etc...

Pour l'étranger : Des voyages en groupe et des voyages individuels seront organisés aussi bien pour ceux qui partent en chemin de fer que pour ceux partant en voiture, notamment pour les pays suivants :

Suisse et Italie : Documentation et arrangements intéressants, sur demande, pour de nombreuses stations.

Autriche : Sölden, Obergurgl, Vent. Gargellen, Heiligenblut, Seefeld, Steinach, Saint-Anton, Pörschach, Salzburg, etc... Départs en groupes et départs individuels. Nous disposons d'un allotement de lits.

Festival de Salzburg : En tant que bureau officiel de location, nous disposons d'un certain nombre de places.

Cours internationaux de l'Université d'Innsbruck à Mayrhofen (Zillertal-Tyrol).

Quatre départs en groupes : les 23 juin, 14 juillet, 4 août et 25 août, pour trois semaines.

Ces séjours ont rallié de nombreux suffrages les années précédentes. Cercles de conversation, conférences, activités artistiques, contacts, sport et alpinisme. Milieu universitaire international. Excursions à Vienne et à Salzburg.

Prix : 25.000 francs, voyage compris (en 3^e classe).

Stages pour juniors de 14 à 17 ans.

Réunions internationales universitaires et sportives à Seeboden, lac de Millstatt (Carinthie).

Encouragés par le succès des réunions de cet hiver, nous avons mis au point l'organisation au bord d'un des plus jolis lacs de Carinthie, pour tous ceux qui cherchent des vacances instructives aussi bien que riches en distractions saines.

Il est parfaitement possible de participer successivement aux deux stages de Mayrhofen et de Seeboden.

Excursions en montagne, tennis, canotage.

Départs les 14 juillet, 4 août et 25 août, pour trois semaines.

Prix : 26.500 francs, voyage compris (en 3^e classe).

Circuits à travers l'Autriche en autocar au départ d'Innsbruck et de Salzburg, toutes les semaines, huit et onze jours, avec visite de Vienne. Ces circuits permettent de combiner un séjour de repos et un voyage touristique.

Portugal : Croisières maritimes et terrestres.

Départs du Havre : 31 juillet et 31 août.

Retours : 16 août et 16 septembre.

Espagne : Cours de vacances de l'Université de Saint-Jacques de Compostelle.

Départ le 15 juillet pour trois semaines.

Les programmes détaillés de tous ces voyages peuvent être obtenus sur demande.



GROUPE NORMAND

Siège social :

44, rue Philibert-Caux, à Bihorel-les-Rouen

Sous-Groupe Havrais :

M. R. Maurice, 17, rue Anfray, Le Havre

Permanence : Les 2^e et 4^e jeudis du mois, à 20 h. 45, Muséum d'histoire Naturelle, rue Beauvoisine, à Rouen.

Sorties collectives. — Inscription préalable obligatoire à la permanence qui les précède, où tous renseignements sont donnés à leur sujet.

17 juin : Autour de la forêt de Roumare, Canteleu, La Vaupalière, Le Parquet, Val Saint-Léonard, Le Génétay, Val du Phénix, Quevillon, Petit-Charme, Canteleu. Commissaire : M. Nivromont.

24 juin : La Fontaine (Duclair), escalade.

8 juillet : Orival, escalade et marche de 15 kms environ. Commissaire : M. Gambier.

9 septembre : Connelles, escalade. Commissaire : M. J. Nivromont.

30 septembre : Forêt de Brotonne, 20 kms. Commissaire : Mme Gambier.

14 octobre : Darnétal, Saint-Martin-du-Vivier, Fontaine-sous-Préaux, Isneauville, Forêt Verte, Boisguillaume, 20 kms. Commissaire : M. Nivromont.

Au cours de ces sorties, un film sur les activités de la section doit être tourné.

Collective d'été en montagne. — Une collective en Oisans pourra être organisée si le nombre des inscriptions est suffisant pour en permettre la réalisation. S'inscrire de toute urgence. (Période de la collective : entre le 25 juillet et le 10 août. Durée : 8 à 10 jours).

Conférence Annapurna. — Cette conférence a remporté un très gros succès, tant au Havre le 10 mai, qu'à Rouen le 11 mai. Ce brillant résultat récompense tous les participants à ces manifestations et auxquels nous transmettons les remerciements de notre Président.

Bibliothèque. — Le prêt gratuit des livres de la bibliothèque sera assuré provisoirement, lors des permanences. S'adresser à Mlle Barbier.

GROUPE D'ANJOU

La tournée de conférences organisée par Claude Maillard et Bernard Passini sur l'Expédition Spitzberg 1950, a obtenu, en Anjou, un succès notoire, l'intérêt de cette manifestation étant ici accru du fait que Bernard était chez lui. Cholet, Angers et Saumur lui ont fait un accueil chaleureux.

Le Comité de la Foire d'Angers a eu l'heureuse inspiration d'offrir aux sociétés sportives un groupe de stands lui permettant d'effectuer une propagande utile.

Notre groupe a donc organisé une réalisation qui a obtenu le plus vif succès : la décoration du stade offrait la parfaite reproduction d'un coin de chalet alpestre, orné d'une série de très belles affiches de montagnes et encombré de tout le matériel classique d'escalade et de ski.

BULLETIN

DE LA SECTION DE PARIS - CHAMONIX
DU CLUB ALPIN FRANÇAIS
DU SKI CLUB ALPIN PARISIEN
ET DU SPÉLÉO CLUB DE PARIS
7, rue La Boétie, PARIS-VIII^e

Téléph. : ANJOU 54-45
C. Chèq. Post. 2358.04 Paris
Club Alpin Français : SECTION DE PARIS



Métro : Saint-Augustin
AUTOBUS — Lignes n° :
28, 32, 43, 49, 80, 84, 94

AUX CAMARADES DE LA SECTION DE PARIS-CHAMONIX

Le Comité de la Section avait décidé de faire paraître cinq bulletins par an, pour mieux maintenir les liens entre ses différents collègues. Mais le Comité a aussi le devoir de rester dans le cadre de son budget.

La hausse du papier en particulier, et de toutes choses en général interdisent, en cours d'exercice, cette parution des cinq exemplaires.

C'est pourquoi, vous trouverez, exceptionnellement, ce bulletin plus modeste, qui ne constitue qu'un supplément, mais qui donnera cependant les indications essentielles pour la vie de la Section.

Nous prions nos amis de nous excuser de cette... variante, mais ils retrouveront en décembre, leur bulletin habituel.

LE COMITE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les membres de la Section de Paris-Chamonix sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le :

MARDI 30 OCTOBRE 1951, à 20 H. 45
au Siège du C. A. F., 7, rue La Boétie

Ordre du jour : Relèvement de la cotisation de la Section.

A l'issue de cette Assemblée, il y aura présentation d'un film de montagne.

CONFÉRENCES

Le Mercredi 21 Novembre 1951, à 20 h. 45

à la SALLE D'ÉNA, 10, Avenue d'Éna, PARIS-16^e

FILMS DE SKI

■

Le Mercredi 5 Décembre 1951, à 20 h. 45

au CERCLE MILITAIRE, Place St-Augustin, PARIS-8^e

HAUTES CIMES DU HOGGAR

*Diapositives et film en couleurs
commentés par*

M. Bernard PIERRE

Membre du Club Alpin et du G. H. M.

**Pris au cours d'une expédition alpine
au Sahara Central en 1951**

DINER AMICAL

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le dernier bulletin, la Commission des Courses, reprenant la tradition d'avant-guerre, organise un dîner amical auquel tous nos collègues, et tout particulièrement les habitués des sorties collectives, sont cordialement conviés.

En modification de ce qui avait été envisagé, ce dîner aura lieu le :

MARDI 13 NOVEMBRE, à 19 h. 30

dans le cadre sympathique de :

« L'AUBERGE SAVOYARDE »

16, rue des Quatre-Vents (Métro Odéon)

Prix du dîner : 850 francs, vins et service compris.

Prière de s'inscrire dès que possible au siège de la section et, au plus tard, le 8 novembre.

PAIEMENT DE LA COTISATION 1952

Le taux des différentes catégories de cotisations sera fixé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 1951 et publié dans le bulletin de décembre.

Toutefois, dès novembre :

Renseignez-vous au Secrétariat de la Section pour connaître le montant de votre cotisation ;

Acquittez-en le montant immédiatement :

— par versement direct à la caisse de la section ;

— par virement postal — Paris 2358-04 — Club Alpin Français, Section de Paris ;

— par chèque barré émis au nom du Club Alpin Français.

Vous vous éviterez des frais de recouvrement.

Une cotisation réglée est vite oubliée...

LE TRESORIER.

EXPOSITION DES PEINTRES DE MONTAGNE

La 46^e Exposition des Peintres de Montagne aura lieu, au Palais de New-York, avenue du Président-Wilson, du 27 octobre au 28 novembre 1951 (dimanche compris).

GUIDES ET PLANS

Les Guides et Plans des Rochers d'escalade connaissent un succès sans cesse croissant. Nos infatigables amis, — Maurice Martin qui a eu la ténacité de construire cette œuvre pendant plusieurs années, et Jean Bourgouin qui a rempli le travail artistique, mais ingrat de tout le dessin et de la mise en page — viennent de faire paraître de nouveaux guides.

Actuellement, du Saussois à Malesherbes, des Trois-Pignons à la Dame Jeanne (sans oublier le Cuvier), ces dépliants, en vente à la Section de Paris-Chamonix, guident le néophyte dans des rochers inconnus de lui, indiquent à l'initié des voies qu'il ne soupçonnait pas.

Il serait ingrat de terminer ces paragraphes sans remercier M. Martin et J. Bourgouin de cet énorme travail, accompli entièrement de façon bénévole.

LE COMITE.

GROUPE DE BRETAGNE

Siège : 6, rue Edith-Cavell, Rennes

Programme des sorties : Comme les années précédentes, les sorties auront lieu régulièrement les 1^{er} et 3^e dimanches de chaque mois. Réunion préparatoire en vue de déterminer l'endroit exact de sortie le samedi précédent, à 11 h. 30, au siège social.

S. C. A. P. SKI CLUB ALPIN PARISIEN

Le Secrétariat a rouvert ses portes le 1^{er} octobre.

Tous les après-midis, de 16 à 19 heures, chacun peut venir prendre connaissance des projets en cours.

Les cotisations ne pourront être acceptées avant novembre, en même temps que le C. A. F. Les membres du S. C. A. P. recevront, comme l'an passé, la licence F. F. S. qui comprend l'assurance responsabilité civile et frais de recherches ainsi que l'abonnement au Bulletin de la Fédération.

De très nombreuses collectives sont à l'étude, tant en France (Toussuire, Villeneuve-la-Salle, Saint-Sorlin, Venosc, Monetier, Les Contamines, etc...) qu'en Autriche et en Suisse. Des départs pour l'Andorre sont également étudiés.

Les goûts de chacun pourront donc être satisfaits et, si la neige veut bien s'y prêter, nos membres ne seront embarrassés que par le choix qui s'offre à eux.

TRÈS IMPORTANT

Convocation unique. — L'Assemblée générale du S. C. A. P. se tiendra le mercredi 24 octobre 1951, à 18 heures, au Club Alpin Français, 7, rue La Boétie. Tous les membres sont invités à s'y rendre. Outre le compte rendu de la saison passée, ils auront l'occasion de connaître nos nouveaux projets et de renouer le contact avec leurs camarades des collectives passées.

D'autres séances, avec présentations de films français et étrangers, réuniront les membres du S. C. A. P. en fin novembre et en décembre.

Les renseignements et les cartes d'entrée pourront être fournis au Secrétariat dès le début du mois de novembre.

GROUPE NORMAND

Siège social : 44, rue Philibert-Caux, à Bihorel-les-Rouen

Sous-Groupe Havrais : M. R. Maurice, 17, rue Anfray, Le Havre

Permanence : 2^e et 4^e jeudis du mois, à 20 h. 45, rue Beauvoisine, à Rouen.

Sorties collectives : Inscription obligatoire, à la permanence précédente.

28 octobre : Forêt de Lyons. 20 kms. Commissaire : Mlle MAILLARD.

11 novembre : Romilly-sur-Andelle, Vallée Galantine, Le Camp des Pierres, La Muette, Bois des Chartreux, Epinay, Le Parc Languet, Bois du Roule, Darnétal. 25 kms. Commissaire : M. G. MATHIEU.

25 novembre : Pavilly, Hardouville, Bequigny, Sainte-Austreberthe, Les Monts Bossenerier, Binemare, Fresquienne, Pavilly. 20 kms. Commissaire : M. LEROUX.

16 décembre : En forêt de Roumare. 20 kms. Commissaire : Mlle M.-T. COMPAIN.

Collective de neige : Les membres intéressés à la participation d'une collective à Noël sont priés de se faire connaître soit à une prochaine permanence, soit par lettre au siège.

Conférences : Elles seront prochainement reprises et un avis sera adressé individuellement à tous les membres.

ESCALADE

Des cars seront organisés pour un certain nombre de sorties. S'informer le jeudi précédent et consulter le tableau au Club.

COLLECTIVES D'ESCALADE

(ouvertes à tous)

Dimanche 21 octobre. — LE PETIT BOINVEAU ET LE SANGLIER. Comm. M. J. ROUILLARD.

Dimanche 28 octobre. — L'ELEPHANT (en car). Comm. M. H. GODDE.

Dimanche 4 novembre. — LA DAME JEANNE. Comm. M. BESSIERE.

Dimanche 11 novembre. — FRANCHARD. Comm. M. AUCHERE.

Dimanche 18 novembre. — LA PADOLE. Comm. M. COUTANT.

Dimanche 25 novembre. — APREMONT. Comm. M. ROTHE.

Dimanche 9 décembre. — LE SANGLIER ET LE PETIT BOINVEAU. Comm. M. AUCHERE.

Dimanche 9 décembre. — FRANCHARD. Comm. M. BESSIERE.

ECOLES D'ESCALADE

Dimanche 21 octobre. — LE CUVIER (Groupe Rempart). — Comm. M. P. MERCIER.

Dimanche 4 novembre. — LE ROCHER FIN. Comm. M. RICHARD.

Dimanche 11 novembre. — LE CUVIER. Comm. M. BOUILLON.

Dimanche 18 novembre. — ROCHERS J.-A. MARTIN. Comm. M. J. ROUILLARD.

Dimanche 25 novembre. — LE CUVIER. Comm. M. RICHARD.

Dimanche 2 décembre. — APREMONT. Comm. M. CAMBIER.

Dimanche 9 décembre. — LES DEMOISELLES. Comm. M. COUTANT.

Dimanche 16 décembre. — APREMONT (Groupe Bas-Bréau). Comm. M. P. MERCIER.

GROUPE D'ENTRAINEMENT

Ce groupe est strictement réservé aux jeunes qui désirent participer aux stages d'alpinisme organisés l'été prochain par la Section.

Les sorties auront lieu les dimanches 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.

PERFECTIONNEMENT

(réservé aux grimpeurs passant les voies du 4^e degré)

Dimanche 4 novembre et dimanche 2 décembre. — CUVIER. Comm. M. CANONNE.

Rendez-vous Place du Cuvier à 10 h. 30.

SPÉLÉOLOGIE

Réunions les mercredi 24 octobre, à 21 h. 15 ; mercredi 21 novembre, à 21 h. 15 ; mercredi 19 décembre, à 21 h. 15.

EXCURSIONS

Programme du 21 Octobre au 16 Décembre 1951

OBSERVATIONS IMPORTANTES

Pour toutes les excursions annoncées dans ce programme, **il est absolument nécessaire** de s'informer au Club des horaires et des modifications éventuelles, au plus tard le jeudi soir précédant l'excursion avant 19 heures, ou l'avant-veille si l'excursion n'a pas lieu un dimanche.

Gare de l'Est. — Pour les trains de banlieue, dans le hall des guichets, face au kiosque à journaux. Pour les trains de grandes lignes, devant le guichet international.

Gare du Nord et Gare de Lyon. — Au croisement des deux galeries.

Gare Montparnasse. — Au premier étage, sous l'horloge, côté Bureau de location et renseignements.

Gare d'Austerlitz. — Devant l'horloge intérieure.

Gare d'Orsay. — Devant le buffet.

Gare des Invalides. — Devant le guichet des billets.

Gare Denfert-Rochereau. — Devant le guichet des billets.

Gare Saint-Lazare. — Sous l'horloge centrale de la salle des Pas Perdus.

Les sorties précédées d'un ■ comportent le camping.

Dimanche 21 octobre. — I. — **FORETS D'HALATTE ET DE COMPIEGNE.** Comm. M. CLÉMENT. Dép. Nord 7 h. 08. Pont-Sainte-Maxence 8 h. 02, Mont-Pagnotte, Roberval, Béthisy-Saint-Pierre, ruines de Champlieu, La Place aux Veaux, Faisanderie, Compiègne 18 h. 27. Nord 19 h. 38 (35 kms). Carte E.-M. Soissons N.-O. - S.-O., Beauvais S.-E. Billet zone III : 320 fr.

II. — **FORET D'ORRY.** Comm. M. FRAGNY. Dép. Nord 8 h. 37. Orry-la-Ville 9 h. 33, Forêt d'Orry, La Butte Blanche, Mortefontaine, Surveilliers 17 h. 24. Nord 18 h. 09. Billet zone I : 180 fr.

Dimanche 28 octobre. — I. — **VALOIS ET FORET DE COMPIEGNE.** Comm. M. J. STIERS. Dép. Nord 7 h. 15. Crépy-en-Valois 8 h. 15. Crépy, Séry, Magneval, Champlieu (visite des ruines romaines), Les Grands Monts, Saint-Jean-aux-Bois, Compiègne 18 h. 34. Nord 19 h. (45 kms). Cartes E.-M. Soissons S.-O. - N.-O. Billet zone II : 270 fr. Supplément au retour de Compiègne à Rieux-Angicourt.

II. — **FORETS DE VILLERS-COTTERETS.** Comm. M. R. BARBIER. Dép. Nord 7 h. 15. Villers-Cotterets 8 h. 22, Route du Faîte, Tour Reaumont, Croix Baquet, La Grande Ramée, Dampleux, Oigny, Villers-Cotterets 18 h. 56. Nord 20 h. (28 kms). Billet zone IV : 400 fr.

III. — **DE BEAUMONT A LUZARCHES.** Comm. M. le Dr DUPOUY. Dép. Nord 8 h. 45 pour Persan-Beaumont 9 h. 28, Forêt de Carnelle, Asnières, Abbaye de Royaumont, Viarmes, Luzarches 16 h. 38 ou 18 h. 22. Paris 17 h. 43 ou 19 h. 28. (25 kms). Billet zone I : 180 frs.

■ **Congés de la Toussaint.** — **ARDENNES BELGES ET LUXEMBOURG.** Comm. M. A. DE GOUVENAIN. Mercredi 31 octobre. R. V. Gare de l'Est 20 h. Dép. 20 h. 20. Coucher à Metz. Jeudi 1^{er} novembre : Arrivée à Luxembourg 9 h. 30. Circuit à travers la Suisse luxembourgeoise. Vendredi 2 : le Luxembourg du Nord. Samedi 3 : les Hautes Fagnes. Dimanche 4 : l'Amblève et Liège. Dép. de Liège 16 h. 55. Nord 22 h. 35.

Afin de pouvoir retenir les places dans les trains et les hôtels, s'inscrire au moins 15 jours avant le départ et verser 4.000 fr.

Jeudi 1^{er} novembre. — **PETIT MORIN.** Comm. M. PETIT. Dép. Est 7 h. 10 pour Coulommiers 8 h. 21, La Commanderie, Bois Louis, Doire, Courcelles-la-Roue, Jouarre, La Ferté-sous-Jouarre 16 h. 52 ou 19 h. 16. Paris 18 h. 18 ou 20 h. 20. (27 kms). Carte E.-M. S.-O. - S.-E. Billet zone III : 320 fr.

Dimanche 4 novembre. — I. — **TONS D'AUTOMNE EN FORET.** Comm. Comm. M. E. BOUILLON. Dép. P.-L.-M. 7 h. 55 pour Fontainebleau 8 h. 31. Rochers des Demoiselles, Recloses, Vallée Jauberton, Gorge-aux-Loups, Rocher des Etroitures. Restant du Long Rocher, Haut Mont, La Malmontagne, Carte spéciale de la Forêt. Thomery 18 h. 23. P.-L.-M. 19 h. 32. Billet zone II : 270 fr.

II. — **FEUILLES D'AUTOMNE.** Comm. M. GODDE. Dép. Nord 7 h. 05 pour Compiègne 8 h. 19, Les Beaux Monts, Le Mont Saint-Marc, Vieux Moulin, Compiègne 18 h. 34. Nord 19 h. 45 (25 kms). Billet zone IV : 400 frs.

III. — **VALLEE DE L'EPTÉ.** Comm. M. DEGOUEY. Dép. Saint-Lazare 7 h. 48 pour Magny 9 h. 35, Hodent, Chaussy, Fourges, Gasny, Gommécourt, Bonnières 18 h. 47. Saint-Lazare 19 h. 44 (25 kms). Billet zone III : 320 fr.

■ **Samedi 10 et dimanche 11 novembre.** — **CYCLO-CAMPING.** Randonnée cyclotouriste du Souvenir en Forêt de Compiègne. Comm. M. J. LEMOINE. Dép. samedi 10 vers 15 h. R. V. Porte de la Villette. Rethondes et Pierrefonds. Camping à Vieux Moulin.

Dimanche 11 novembre. — I. — **DE LA SEINE A L'EURE.** Comm. M. POLLE-DEVIERMES. Dép. Saint-Lazare 7 h. 20 pour Rosny-sur-Seine 8 h. 11. Forêt de Rosny, Saint-Illiers-la-Ville, Val Courtol, Saint-Chéron, Rueil 18 h. 19. Saint-Lazare 19 h. 25. (25 kms). Carte E.-M. Evreux N.-E. et N.-O. Billet zone III : 320 fr. avec supplément de Bueil à Bréval.

II. — **TONS D'AUTOMNE EN VALOIS.** Comm. M. PETIT. Dép. Nord 7 h. 25 pour Boursonne-Coyolles 9 h. 06. Moulin de Wallu-Haramont, Vivières, Puiseux, Tour Reaumont, Corcy 18 h. 24. Nord 20 h. 36 (28 kms). Carte E.-M. Villers-Cotterets en couleurs. Billet zone III : 320 fr. et supplément zone IV.

Mardi 13 novembre. — **DINER AMICAL** (voir page 2).

Dimanche 18 novembre. — I. — **VALLEE DE LA SEINE ET LONG ROCHER.** Comm. M. CLÉMENT. Dép. P.-L.-M. 8 h. 55 pour Fontainebleau 9 h. 44, Valvins, Bois de Champagne, Saint-Mammès, Episy, Long Rocher, Fontainebleau 17 h. 47. P.-L.-M. 18 h. 30. Carte spéciale Forêt. Carte E.-M. feuille Fontainebleau. Billet zone II : 270 fr.

II. — **FORET DE RAMBOUILLET.** Comm. M. FRAGNY. Dép. Montparnasse 9 h. 10 pour le Perray 9 h. 49, Poigny, Rambouillet 16 h. 58. Paris 17 h. 30 (20 kms). Billet zone I : 180 fr.

Dimanche 25 novembre. — **DANS LE VEXIN.** Comm. M. BOUILLON. Dép. Saint-Lazare 7 h. 48 pour Gisors 9 h. Delincourt, Montjavault, Sornes, Guerry, Courcelles, Gisors 17 h. 28 ou 19 h. 37. Saint-Lazare 19 h. 08 ou 21 h. 20. Carte Rouen S.-E. Billet zone III : 320 fr.

Dimanche 2 décembre. — I. — **DE PIERREFONDS AU MONT-GANELON.** Comm. M. A. DE GOUVENAIN. Dép. Nord 7 h. 08, Pierrefonds 10 h. Les Ruines du Mont-Saint-Pierre, Les réserves naturelles du Mont Saint-Marc et des Beaux-Monts, Le Mont du Tremble, Choisy-au-Bac, Le Mont-Ganelon, Compiègne 18 h. 27. Nord 19 h. 45 (25 kms).

II. — **EN VALOIS.** Comm. M. POLLE-DEVIERMES. Dép. Nord 7 h. 25 pour Crépy-en-Valois 8 h. 41, Glaignes, Béthisy-Saint-Martin, Roberval, Pont-Sainte-Maxence 17 h. 47. Nord 18 h. 58. (29 kms). Carte E.-M. Soissons S.-O. - Beauvais S.-E. Billet zone II : 270 fr. avec supplément Pont-Sainte-Maxence à Rieux-Angicourt.

III. — *DU PETIT AU GRAND-MORIN*. Comm. M. J. STIERS. Dép. Est 7 h. 10 pour La Ferté-sous-Jouarre 8 h. 24, Doué (déjeuner), Coulommiers 19 h. 19. Est 21 h. (32 kms). Carte E.-M. Meaux. Billet zone IV : 400 fr.

Dimanche 9 décembre. — I. — *BUTTES DE HUREPOIX*. Comm. M. P. CLÉMENCET. Dép. P.-L.-M. 8 h. 30 pour La Ferté-Allais 9 h. 49, Boissy-le-Cuté, Etrechy, Villeconin, Saint-Sulpice, Saint-Yon, Breuillet-Village 17 h. 49. Austerlitz 18 h. 43. (30 kms). Carte E.-M. Melun S.-E. - S.-O. Billet zone II : 270 fr.

II. — *VALLEE DE L'ORGE*. Comm. M. FRAGNY. Dép. Orsay 8 h. 40 - Austerlitz 8 h. 50 pour Sermaize 9 h. 50, Le Val Saint-Germain, Angervilliers, Breuillet-Village 17 h. 49. Austerlitz 18 h. 43. (20 kms). Billet zone II : 270 fr.

III. — *BORDS DE SEINE*. Comm. M. DEGOUEY. Dép. Saint-Lazare 8 h. 53 pour Audresy-Chanteloup 9 h. 28, Chanteloup, Pissefontaine, Triel, Vaux, Meulan, Les Mureaux, Verneuil, Vernouillet 17 h. 42. Saint-Lazare 18 h. 23. (24 kms). Billet zone I : 180 fr.

■ *Samedi 15, dimanche 16 décembre*. — *PROVINS* (vieille cité Briarde). Comm. M. LEMOINE. Départ en car le samedi après-midi. Visite de la ville. Promenade des remparts. Tour de César. Grange aux Dîmes. Eglises Saint-Quiriace et Saint-Ayoul. Renseignements et inscriptions le jeudi 13 décembre.

Dimanche 16 décembre. — *VALLEE DE LA VESGRE*. Comm. M. PETIT. Dép. Montparnasse 7 h. 11 pour Tacoignières 8 h. 32, Orvilliers, Septeuil, Vert, Mantes 18 h. 13 ou 19 h. 06. Saint-Lazare 19 h. 29 ou 19 h. 44. (28 kms). Billet zone II : 270 fr.

BUREAU DE TOURISME

Le Bureau de Tourisme de Mlle Taub assurera la permanence les mardi, jeudi et samedi, de 15 à 19 heures, à partir du 3 novembre.

Une prospection récente a permis de mettre au point les programmes à destination des meilleurs centres de sports d'hiver en France et à l'étranger.

France : Morzine, Valloire, Megève, Courchevel, Montgenèvre, Serre-Chevalier, Col de Vars, etc...

Suisse : Grindelwald, Kleine Scheidegg, Davos, Zermatt, etc...

Autriche : Saint-Anton, Lech, Zürs, Sölden, Hochsölden, Kitzbühel, Seefeld, Komperdell, etc..., Obergurgl (réunions universitaires).

Les membres pourront profiter des prix très étudiés et les programmes détaillés seront envoyés gracieusement sur demande dès le début de novembre.

Nombreux départs pour Noël et Nouvel An.

Départs hebdomadaires de janvier à Pâques.

Certains arrangements particulièrement intéressants sont prévus pour les jeunes.

Tous les membres sont invités à assister, vers la fin novembre, à la projection des films tournés dans certaines stations faisant partie de notre programme. Les invitations seront envoyées gracieusement sur demande.